



BRANTA CANADENSIS

Nom commun : Bernache du Canada

Catégorie : FAUNE

Famille : Anatidae

Milieu : Eau douce

Origine géographique : Amérique du Nord

Nom anglais : Canada goose

Auteur : Linné, 1758

Introduction en France : Métropole

MODALITÉS DE GESTION

La Bernache du Canada fait l'objet d'un plan national de maîtrise depuis 2012, dont les principaux objectifs sont d'empêcher toute nouvelle introduction dans le milieu naturel, de réduire d'au moins 20 % les effectifs avant reproduction dans chacun des départements où l'espèce est présente, d'éviter son installation dans les départements où elle n'est pas encore implantée. Les moyens mis en œuvre pour atteindre ces objectifs sont la chasse, la destruction des oiseaux en tant que nuisibles et la destruction au titre des espèces exogènes envahissantes. Les techniques de régulation mises en œuvre comprennent la stérilisation des œufs, le tir (au fusil de chasse ou à la carabine) et la capture d'oiseaux vivants, par exemple pendant la mue (cages-pièges, filets, corral...). Entre 2012 et 2015, 8 800 individus au moins auraient ainsi été prélevés ou détruits sur l'ensemble du territoire national et plusieurs centaines de pontes ont été stérilisées.

Concernant les milieux urbains, l'ONCFS a édité une [brochure](#) destinée à informer sur les moyens permettant de réduire les nuisances engendrées par la Bernache du Canada.

• [Gestion de la Bernache du Canada en régions Centre et Ile-de-France](#)

MODALITÉS D'INTRODUCTION EN FRANCE ET IMPACTS DOCUMENTÉS

La Bernache du Canada a été introduite en Grande-Bretagne et dans les pays continentaux de l'Europe du Nord dès le XVIème siècle, à des fins cynégétiques et comme oiseau d'ornement (Pascal *et al.*, 2006). La colonisation réelle de la Bernache du Canada commence à partir des années 1960-1970 à la suite d'introductions répétées comme oiseau d'ornement. Le Nord-Pas-de-Calais, l'Ile-de-France mais aussi l'Auvergne (Allier) sont les premières régions où s'implantent durablement des noyaux reproducteurs de Bernache du Canada (Sarat, 2012). Au cours des années 1980-1990, l'espèce accroît nettement son aire de répartition et ses effectifs augmentent. Entre 1990 et 2000, on assiste à la fusion de noyaux autrefois distants comme par exemple l'est de l'Ile-de-France avec le nord de la région Centre (Sarat, 2012). En 2014, l'enquête de Dubois et Cugnasse estimait un effectif total compris entre 6900 et 8200 oiseaux sur tout le territoire national. Elle est aujourd'hui présente dans presque toute la France, à l'exception du pourtour méditerranéen où elle reste rare (Dubois et Cugnasse, 2015).

Selon les enquêtes menées par le réseau Oiseaux d'Eau Zones Humides de l'ONCFS et des Fédérations départementales des chasseurs, la population nicheuse de bernaches du Canada s'élevait en 2014 et 2015 à environ 1 700 couples, répartis dans 53 départements. La population hivernante était estimée quant à elle à 13 500 oiseaux en janvier 2016, répartis dans 62 départements. L'espèce abonde particulièrement en régions Ile-de-France et Centre-Val de Loire, dans l'Allier, les Ardennes, le Nord, la Moselle et le Bas-Rhin. Elle est en revanche peu ou pas encore présente dans le sud-est du pays.

Des cas de compétition directe existent avec les espèces autochtones : piétinements de nids, son comportement très territorial et agressif peut empêcher l'installation d'autres oiseaux autour de son nid (Rehfishch *et al.*, 2010).

A forte densité, les déjections des bernaches participent à la pollution et à l'eutrophisation de l'eau (Allan, 1999). Sur les sols, ces déjections sont une source de contamination et le piétinement des oies accentue l'érosion des berges (Banks *et al.*, 2008). De plus, les Bernaches du Canada piétinent et se nourrissent sur les roselières, occasionnant ainsi des problèmes pour ces milieux rares et fragiles (Owen *et al.*, 2003).

Cette destruction d'habitats rivulaires impacte indirectement l'implantation de la faune sauvage autochtone.

L'espèce occasionne des dommages aux cultures agricoles et aux aires de loisirs telles que les golfs, les aires de repos, les plages, etc. (Ankey, 1996). Ces dommages sont dus au pâturage, au piétinement et aux déjections des oies. Elles auraient une préférence pour les cultures annuelles et les zones irriguées. En France, aucune estimation de l'impact économique n'a été réalisée. La Bernache du Canada présente également un risque de collisions aériennes non négligeable lorsque les oiseaux sont nombreux (Watola *et al.*, 1996).

Les déjections de Bernaches du Canada dans les plans d'eau apportent une charge lourde en nutriments menant à une eutrophisation du milieu permettant à certaines algues toxiques de se développer. Cette pollution des eaux de baignade peut favoriser indirectement la transmission de certaines maladies à l'homme (conjonctivite et botulisme). L'espèce représente également un risque pour la santé publique de par sa présence dans des endroits tels que les parcs, étant un vecteur potentiel de la grippe A (Böner *et al.*, 2004).

Répartitions :

[En France \(INPN\)](#) ; [Hivernants 2016](#) ; [Nicheurs 2016 \(ONCFS\)](#)

[Dans le monde](#)

Contributions : Jean-Baptiste Mouronval (ONCFS)

Date de rédaction : 19/02/2018, version 3

PRODUCT DESCRIPTION

[Gestion de la Bernache du Canada en régions Centre et Ile-de-FranceONCFS](#)

[Onema Nord-Est](#)

[IBMA](#)

[Invabio](#)

[INPN](#)

[GISD](#)

[CABI](#)

[GB NNS](#)

[Maillard J.-F et Hurel P. 2017. réduire les nuisances engendrées par la Bernache du Canada. Office national de la Chasse et de la faune sauvage. 24 pp.](#)

[Allan J.R. 1999. *The management of problems caused by Canada geese: a guide to best practice.* Department of the Environment, Transport and the Regions, Bristol, UK. 13 pp.](#)

[Ankney C.D. 1996. An embarrassment of riches : too many geese. *Journal of Wildlife Management*, 60\(2\): 217-223.](#)

[Bönner B.M., Lutz W., Jäger S., Redmann T., et al. 2004. Do Canada geese \(*Branta canadensis* Linnaeus, 1758\) carry infectious agents for birds and man? *European Journal of Wildlife Research*, 50\(2\): 78-84.](#)

[Banks A.N., Wright L.J., Maclean I.M.D., Hann C., Rehfisch M.M. 2008. Review of the Status of Introduced Non-Native Waterbird Species in the Area of the African-Eurasian Waterbird Agreement: 2007 Update. In *BTO Research Report*, 148 pp.](#)

[Dubois P.J. et Cugnasse J.M. 2015. Les populations d'oiseaux allochtones en France en 2014. 3ème enquête nationale. *Ornithos* 22-2: 72-91.](#)

[Fouque, C., Schricke, V., David, Y., Serre, D. 2011. La Bernache du Canada : une espèce exotique devenue envahissante. Diagnostic, plan de lutte et régulation. *Faune Sauvage*, 290: 18-31.](#)

[Owen M., Callaghan D., Kirby J. 2003. Guidelines on Avoidance of Introductions of Non-native Waterbird Species. In *Fourth Meeting of the Technical Committee of the Agreement on the Conservation of African-Eurasian Migratory Waterbirds \(AEWA\)*. Secretariat of the Agreement on the Conservation of African-Eurasian Migratory Waterbirds, Tashkent, Uzbekistan : UNEP/AEWA Secretariat. 33 pp.](#)

Pascal M., Lorvelec O., Vigne J.D. 2006. Invasions biologiques et extinctions. 11 000 ans d'histoire des vertébrés en France. Editions Belin, Paris. 350 pp.

[Rehfishch M.M., Allan J.R., Graham E. 2010. The effect on the environment of Great Britain's naturalized Great Canada *Branta canadensis* and Egyptian Geese *Alopochen aegyptiacus*. In *British Ornithologists' Union Conference proceedings, The impacts of non-native species*. 19 Novembre 2008. Peterborough, Royaume-Uni, 9 pp.](#)

[Sarat E. \(coord\). 2012. Les vertébrés exotiques envahissants sur le Bassin de la Loire \(hors poissons\) – Connaissances et expériences de gestion](#). Office national de la chasse et de la faune sauvage, Plan Loire Grandeur Nature, 128 pp.

[Service public de Wallonie. La Bernache du Canada. SPW publications. 2 pp.](#)

Watola G., Allan J.R., Feare C. J. 1996. Problems and management of naturalised introduced Canada geese *Branta canadensis* in Britain. In *The introduction and naturalisation of birds*. London, UK : . 136 pp.

[Tableau A. et Maillard J.F. 2019. Bilan de l'application de la circulaire relative à la maîtrise des populations de Bernache du Canada. ONCFS. Direction de la Recherche et de l'Expertise Unité Avifaune Migratrice et Mission espèces exotiques envahissantes. 16 pp.](#)

Espèce interdite d'introduction dans le milieu naturel inscrite sur l'[arrêté du 30 juillet 2010](#).

La détention de la Bernache du Canada est soumise à autorisation préfectorale et le préfet peut ordonner sa destruction en tout temps et par tous moyens, au titre de l'article L411-8 du code de l'environnement.

La Bernache du Canada figure à l'arrêté du [2 septembre 2016](#) relatif au contrôle par la chasse et à la destruction d'animaux nuisibles non indigènes. A ce titre, elle peut être chassée sur tout le territoire national pendant la période légale d'ouverture de la chasse aux oies et être détruite à tir à partir d'un poste fixe de la fermeture de la chasse au 31 mars, sur autorisation individuelle délivrée par le préfet.

La Bernache du Canada est également inscrite sur la [liste des espèces classées nuisibles sur l'ensemble du territoire métropolitain](#) .

CITATION

GT IBMA. 2018. *Branta canadensis*. Base d'information sur les invasions biologiques en milieux aquatiques. Groupe de travail national Invasions biologiques en milieux aquatiques. UICN France et Onema.

